

devront de connaître les détails de la confrontation. Il était huit heures et demie l'on de nos reporters, qui se trouvait sur le Grand-Place, vit quatre agents sortir du poste et se diriger d'un pas rapide vers le canal de Roubaix en passant par la rue Pierre Moitte. L'idée vint à notre collaborateur qu'un fait inaccoutumé s'était passé ou allait se passer. Questionner ces agents eût été inutile, il prit le parti de les suivre à distance; dix minutes plus tard il arrivait, presque en même temps qu'eux à la passerelle Nadaud. Ainsi le veut le reportage.

Delplanque, à l'extérieur, est plutôt un enfant qu'un homme. Il est très-accablé et malgré les efforts qu'il semble faire pour contenir ses larmes, il ne peut s'empêcher de sangloter, ne répondant le plus souvent que par monosyllabes aux questions qui lui sont posées. Il paraît se rendre aujourd'hui un compte bien exact de sa situation. Lavité par le juge d'instruction à répéter devant le Parquet toute la scène du crime, Delplanque s'avance de quelques pas et indique l'endroit d'où il a précipité Hésène Desreux dans le canal. Cet endroit est situé sur la rive droite, à 100 mètres du pont du chemin de fer et à 250 de la passerelle Nadaud. L'assassin avait bien examiné le terrain avant d'accomplir son crime, car nulle part la pente du talus n'est aussi raide; quelques pas plus loin, la victime aurait pu se rattraper aux petits pilonis plantés dans l'eau pour éviter l'éboulement des terres; là, pas la moindre chance de salut; l'assassin avait tout calculé.

Delplanque a ensuite répété tous les détails que nous avons déjà publiés: la façon dont il avait saisi sa victime pour la jeter à l'eau, le temps qu'il avait passé pour s'assurer qu'Hésène était bien morte, puis le vol, sans oublier le petit panier, qui contenait l'argent et le paquet d'échantillons retrouvés le lendemain par deux jeunes filles de Leers.

La confrontation a duré une demi-heure. Lorsque le juge d'instruction a donné aux agents l'ordre de reconduire Delplanque à sa voiture, le jeune homme a paru éprouver un grand soulagement. Les explications qu'il venait de donner l'avaient vivement surexcité et c'est presque d'un pas précipité et léger qu'il est reparti. Les membres du Parquet ont regagné Lille dans la matinée.

Comme nous l'avons dit plus haut, le secret le plus absolu avait été gardé sur cette descente de justice; rien n'en avait transpiré, car, à l'arrivée de l'accusé, les bords du canal étaient complètement déserts. Cependant, quelques ouvriers, ayant remarqué que le jeune homme qu'ils voyaient si bien entouré était enchaîné, devinèrent qu'il s'agissait de l'assassin de Hésène Desreux et se répandirent si rapidement cette nouvelle, qu'à la fin de la confrontation, plus de six cents personnes entouraient le prisonnier. Nous devons pourtant constater qu'aucune manifestation hostile n'a eu lieu, la foule était relativement peu bruyante et paraissait plutôt émue qu'irritée. L'impression générale pourrait se traduire, par cette parole que nous avons entendue tomber de la bouche d'une femme qui pleurait: « C'est un assassin, c'est vrai; mais, enfin, c'est toujours l'enfant de quelque'un ».

Voici ce que le Progrès du Nord imprime sans rire, ce matin: c'est son correspondant de Roubaix qui parle: « Secondée par un temps superbe, la cavalcade organisée au profit du sou des Ecoles laïques a obtenu un BRILLANT succès ».

Brillant succès paraîtra peut-être un peu hardi aux lecteurs roubaixiens... La Petit Nord ne pouvant plus maintenir l'imputation outrageante qu'il avait formulée contre nous, ergote tant qu'il peut. Il prétend que le directeur du Journal de Roubaix était en possession d'une rectification de M. Mouchart-Dufrest au moment où il écrivait au Petit Nord. Ce n'est pas tout à fait exact: la lettre au Petit Nord était écrite, quand M. Mouchart-Dufrest nous a apporté une note qui était loin de présenter les faits sous leur jour exact; nous en avons refusé l'insertion et M. Mouchart-Dufrest est tombé d'accord avec nous que cette note devait être modifiée et qu'elle devait surtout dire la vérité tout entière. Depuis lors, M. le secrétaire de la Fanfare Delattre ne nous avait fait aucune autre communication, quand nous avons reçu de lui, ce matin, la lettre suivante dans laquelle il n'est plus même question de l'incident si maladroitemment soulevé par le Petit Nord et le Progrès:

« Roubaix, le 9 mars 1880. Monsieur, J'ai l'honneur de vous informer que la Fanfare Delattre offrira à ses membres honoraires, lundi 15 courant, une soirée musicale avec le concours de plusieurs amateurs distingués. Cette soirée aura lieu au local de la société, rue de Tourcoing, à 8 heures précises. J'aurai l'honneur de vous en adresser le programme ultérieurement. Recevez, Monsieur, mes salutations les plus cordiales. Le Secrétaire: H. MOUCHART. »

On lit dans la Gazette de Tourcoing: L'Ecole des Beaux-Arts de Paris vient de terminer les concours d'architecture institués par M. Achille Lécuyer. Seize concurrents étaient en présence. Nous apprenons avec satisfaction que le 1^{er} prix a été décerné à M. J.-B. Maillard, architecte, fils de l'ancien architecte de la ville de Tourcoing. Voilà un succès d'ordre supérieur qui honore au même titre que le lauréat, la ville natale où il a fait ses premières études.

M. Cuisinier, officier de santé à Roncq, est nommé inspecteur médical de la 9^e circonscription de l'arrondissement de Lille. Cette 9^e circonscription comprend les communes de Roncq, Linselles, Bousbecques et Halluin. M. l'abbé Hyver, professeur de littérature latine à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lille, chanoine des diocèses d'Alger et de Bordeaux, vient d'être nommé vicaire général d'Alger avec mission de s'occuper, dans le Nord de la France et dans la Belgique, des Œuvres fondées par Mgr Lavigne pour l'évangélisation de l'Afrique.

On lit dans l'Echo du Nord: M. le ministre des travaux publics s'est rendu récemment à La Chapelle pour entendre déclarer que ce gare était déclassée et que ce service était repris dans des conditions normales.

Si M. le ministre interrogeait aujourd'hui le service du contrôle, il ne conserverait sans doute pas longtemps les illusions qu'il a essayées de lui donner à La Chapelle. Il sait que les Compagnies houillères n'ont pas le quart des wagons qu'elles demandent pour les expéditions les plus nécessaires; il sait que certaines Compagnies ont vu la presque totalité des wagons qui leur arrivaient réquisitionnés pour des services publics, tels que l'éclairage des villes ou pour les besoins urgents d'usines sur le point d'être démolies.

Ces Compagnies ont dû réduire leur extraction: donc perte pour les ouvriers, perte pour les directeurs, perte pour les actionnaires. On nous signale non moins grave: les sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais, si souvent battues par la concurrence de la Belgique, sont complètement entravées dans leur développement par l'insuffisance des transports, au moment où une situation commerciale plus ou moins durable leur permettrait d'étendre leur rayon de vente.

Les transports des autres marchandises vont-ils mieux que ceux des houilles? A la gare Saint-Sauveur, on chargeait encore hier et ce matin 9 mars des marchandises déposées le 3 et le 4; celles déposées le 5 et le 6 y sont encore arrivées le 9.

On demandait dernièrement à la tribune ce que faisait le service du contrôle de la traction; nous demandons à notre tour ce que fait le service du contrôle de l'exploitation commerciale. On ce service ne fait pas connaître les irrégularités qui se produisent, ou si le ministre les connaît comment explique-t-on son apathie en présence de cette situation déplorable pour le commerce?

Les procès contre la compagnie du Nord deviennent chaque jour plus nombreux, il faut qu'ils le soient bien plus encore, si l'on veut forcer cette compagnie à agrandir ses gares, à multiplier ses voies de garage, à tripler le service de chargement, à augmenter son personnel.

Nous lisons dans l'Echo du Nord: « Nous avons fait connaître dernièrement la décision ministérielle fixant à 4 avril l'appel des territoriaux faisant partie de la première série. »

Il nous revient aujourd'hui que cette décision soulève de nombreuses réclamations dans nos campagnes. Partout on se plaint que M. le ministre de la guerre ait choisi pour les exercices militaires juste le moment où l'agriculture a besoin d'un puissant renfort de bras. C'est, en effet, dans les premiers jours d'avril qu'on lie les semailles de betteraves et de trèfles, et l'arrachage de mauvaises herbes.

Ces réclamations nous paraissent fondées, et nous n'hésitons à nous joindre aux intéressés pour prier M. le général Farre de revenir sur sa première décision. Le moment le plus propice pour la convocation des territoriaux des campagnes serait le mois de mai ou celui de juin.

Le conseil de préfecture a examiné mardi les protestations qui ont été produites à propos de l'élection d'un conseiller de préfecture dans le canton de Tourcoing-Sud.

On lit dans le Bulletin de l'Instruction primaire: « Par arrêté en date du 31 janvier, M. Joret, instituteur-adjoint à Mons-en-Barouil, a été révoqué pour avoir abandonné son poste sans avoir obtenu et même demandé l'autorisation de ses chefs. »

Par arrêté en date du 28 février, Mlle Doffe, institutrice-adjointe à Lille, a été révoquée pour avoir quitté son poste, en rompant l'engagement qu'elle avait contracté en qualité d'élève-boursière du cours normal de Douai.

Par un autre arrêté de même date, M. Pamart, instituteur-adjoint à Wattrelos, a été révoqué pour avoir eu de punitions corporelles à l'égard des enfants confiés à ses soins.

Nous lisons dans le Moniteur universel: « On a assuré qu'il y a eu, depuis quelques jours, recrudescence de rapports épistolaires entre M. Gambetta et le comité républicain de Lille, ou tout au moins les plus influents de ses membres. Cet échange de rapports amicaux aurait redoublé depuis que s'accomplissent les efforts conjugués de M. Clémenceau et de ses amis pour déposséder M. Gambetta de la confiance des électeurs de Belleville. »

La 9^e exposition internationale d'horticulture d'objets d'art ou d'industrie horticole, organisée par le Cercle horticole du Nord avec le concours de la ville de Lille aura lieu du 6 au 14 juin au Palais-Rameau. Tous les amateurs, horticulteurs, jardiniers, etc., du pays et de l'étranger, sont invités à prendre part à l'exposition. Il est créé deux catégories d'exposants: Première catégorie: Amateurs et Jardiniers amateurs. Deuxième catégorie: Horticulteurs, Marchands, Jardiniers, Constructeurs, et Fabricants d'outils ou appareils se rapportant à l'horticulture.

Les exposants sont priés de faire parvenir au secrétaire-général de la Société, avant le jeudi 20 mai, leur demande d'inscription, en indiquant l'espace approximatif que leurs produits devront occuper. Indépendamment de cette déclaration, ils sont tenus, sous peine d'exclusion du concours, d'envoyer, avant le 1^{er} juin au plus tard, une liste exacte et détaillée des objets qu'ils se proposent d'exposer.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Emile Herman, rue du Chasseur, maison Dupont; — Georges Peeters, rue de Mouvaux, cour Debeurpaire; — Albert Sturbaut, rue du Pile, cour Desmet; — Eulalie Vangansbecke, rue Bernard; — Léonie Pouillet, rue de Mouvaux; — Jean-Baptiste Bayart, rue de Babieux, maison Fonté; — Emile Duterte, rue des Longues-Haies, estaminet du Charbon; — Alfred Everaert, rue de la Lys; — Léopoldine Duchaussoir, rue de l'Alma, maison Thoiry; — Marie Gallet, rue du Pile, maison Dhouré; — Rosalie Briffaut, rue de l'Alma, cour Fraigneux.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mars. — Céline Watlet, 19 ans, bobinoise, rue de Mouvaux, cour du Lapin noir; — André Sicone, 62 ans, mécanicien, rue de Lille; — Paul Bossu, 15 ans, à l'Hospice-Civil; — Narcisse Dufrest, Deschamps, 13 jours, rue St-Maurice; — Marthe Léonard, 1 an, au Jean-Ghislain, cour Lefebvre; — Henri Lesage, 37 ans, journalier, Hôtel Dieu; — Octave Rosel, 29 ans, tisserand, Grande-Rue, cour Lefebvre; — Paul Albert Sturbaut, 6 heures, rue du Pile, cour Desmet.

MARIAGES du 8. — Jean-Baptiste Castelain, 34 ans, menuisier, et Sophie Peel, 27 ans, orfèvre, rue de la Lys; — André Sicone, 62 ans, mécanicien, 26 ans, proposé des dames, et Irma Lhermie, 20 ans, tisseuse, rue de la Lys; — Jean-Baptiste Witte, 28 ans, tisserand, et Elise Delbeke, 30 ans, couturière, — Arthur Brède, 22 ans, relieur, et Palmyre Delattre, 25 ans, solgrienne.

La commune de Wattrelos a pris depuis longtemps la louable habitude d'organiser, chaque année, un carrousel au bénéfice des pauvres. Cette fête équestre aura lieu, cette année, le 16 mai. Nous publierons, en temps opportun, la liste des prix offerts aux amateurs.

Un épicier de la rue des Anches, M. Vandendriest, a reçu, hier, d'une personne inconnue, une pièce de 2 francs fautive. Cette pièce est à l'effigie du roi des Belges et porte le millésime de 1867. Elle a été déposée au commissariat du deuxième arrondissement.

Une enquête est ouverte concernant un vol qui a été commis, hier, à la gare de Roubaix. Il s'agit d'une caisse contenant 45 kilog. de savon qui a disparu sans qu'on ait pu retrouver les traces de la personne qui l'a enlevée.

Deux habitants de Roubaix, Jules Desprez, tisserand, et Louis Lammerleyens, teneur en fer, ont été condamnés, hier, par le tribunal de jugement. Le premier doit purger une condamnation à deux jours de prison; le second, une à vingt jours.

On nous signale de Croix un accident qui s'est produit, hier matin, dans l'établissement de MM. Isaac Holden et fils. Un ouvrier, Firmin Cambier, âgé de 46 ans, était monté sur une échelle et travaillait à coup de glisser et dans le mouvement qu'il fit pour se retirer, le malheureux jeune homme est tombé à la main droite prise dans un engrenage. Le pied de l'échelle vint tout à coup à glisser et dans le mouvement qu'il fit pour se relever, le malheureux jeune homme est tombé à la main droite prise dans un engrenage. Le pied de l'échelle vint tout à coup à glisser et dans le mouvement qu'il fit pour se relever, le malheureux jeune homme est tombé à la main droite prise dans un engrenage.

On a arrêté, hier, au moment où il se disposait à prendre le train pour la Belgique, un garçon boucher, nommé Joseph Thiéry, contre lequel M. Delerue, charcutier, avait déposé une plainte pour vol d'une somme de 96 francs.

Des rôdeurs ont visité, l'une de ces dernières nuits, la maison de campagne de M. S. située au chemin du Vert-Baudet. Ils ont enlevé trois paires de draps, sept chemises et un revolver.

En route pour la frontière belge: Théodore Colassius, né à Paramario (Guyane Hollandaise) voyageur et mendicant; — Auguste Verbanck, né à Lille de parents belges, outrages et rébellion; — Pierre Durez, 22 ans, né à Boussu, vagabondage. — Tous trois expulsés du territoire français.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires en lins bruts ont été assez actives, et les prix sont très-fermes. Les fils de lin et d'étope continuent d'être bien demandés et des affaires assez importantes ont été traitées; la tendance des prix est en faveur des vendeurs. Bon courant d'affaires en toiles.

MARCHÉ AUX GRAINS du 10 mars (Bulletin commercial). — Marché de 1000 hectolitres, vendus assez facilement, bien qu'il y ait baisse de 25 à 30 centimes. Farine portés à la métrique à 44 frs. On n'obtiendrait pas plus de 43 à 43,50 en boulangerie.

MARCHÉ AUX GRAINS du 10 mars. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Baisse moyenne de 0 fr. 75 c. à l'hectolitre. GONCOURT. — Samedi, un incendie, qu'on attribue à un vice de construction de cheminée, a consumé un fournil, une écurie et une grande appentis, etc. D'obus cultivateur à Goncourt. La perte, assurée pour 6000 francs est estimée à 2500 fr.

VALENCIENNES. — On écrit de Valenciennes: « La Marche des Incas, qui avait attiré tant de monde dimanche à Valenciennes, n'a été organisée que pour rappeler les grandes marches de 1831 et de 1866. Le programme, du reste, répand partout l'indignité souffrante. La Marche de dimanche, avec la dignité de ses costumes et ses différents représentants des civilisations passées, avait dans son ensemble quelque chose de fantastique. Elle a parcouru les rues de la ville de sept heures du soir à onze heures et demie. Alors a eu lieu l'apothéose: les chars, rassemblés sur la place, éclairés par des feux rouges et bleus, formaient un spectacle magique et étrange.

La Marche de dimanche annonce celle qui aura lieu en 1882 et qui sera, dit-on, d'une grandeur extraordinaire. On y verra mille la grande chaîne historique qui relie le présent au passé. On s'y prépare dès maintenant. MÉRIGNIES. — Il y a quelques jours, on se rappelle, nous avons dit que P. Coulmont, cultivateur, avait été trouvé mort à la porte de son habitation. Il s'était tué, pensait-on, en tombant sur un décroître contre lequel il s'était brisé le crâne. Il semble résulter des derniers renseignements recueillis qu'il y aurait au contraire crime, c'est, nous écrit-on, l'opinion générale. L'Instruction se poursuit.

COISLIES. — Un jeune homme de Bucquoy, Maurice Legrand, soldat au 2^e de ligne, en permission renouvelable chez ses parents s'est donné la mort on se jetant dans le puits communal. On croit qu'il a eu le cerveau troublé par le chagrin en trouvant son père assez gravement malade.

ARRAS. — Samedi soir, la gendarmerie a saisi, près de la porte Baudimont, une voiture attelée d'un cheval et chargée de tabac. A l'approche des gendarmes, l'un des deux hommes, qui la conduisait, a pris la fuite; l'autre a été arrêté. La prise est estimée à 2,000 fr.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DECLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Emile Herman, rue du Chasseur, maison Dupont; — Georges Peeters, rue de Mouvaux, cour Debeurpaire; — Albert Sturbaut, rue du Pile, cour Desmet; — Eulalie Vangansbecke, rue Bernard; — Léonie Pouillet, rue de Mouvaux; — Jean-Baptiste Bayart, rue de Babieux, maison Fonté; — Emile Duterte, rue des Longues-Haies, estaminet du Charbon; — Alfred Everaert, rue de la Lys; — Léopoldine Duchaussoir, rue de l'Alma, maison Thoiry; — Marie Gallet, rue du Pile, maison Dhouré; — Rosalie Briffaut, rue de l'Alma, cour Fraigneux.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mars. — Céline Watlet, 19 ans, bobinoise, rue de Mouvaux, cour du Lapin noir; — André Sicone, 62 ans, mécanicien, rue de Lille; — Paul Bossu, 15 ans, à l'Hospice-Civil; — Narcisse Dufrest, Deschamps, 13 jours, rue St-Maurice; — Marthe Léonard, 1 an, au Jean-Ghislain, cour Lefebvre; — Henri Lesage, 37 ans, journalier, Hôtel Dieu; — Octave Rosel, 29 ans, tisserand, Grande-Rue, cour Lefebvre; — Paul Albert Sturbaut, 6 heures, rue du Pile, cour Desmet.

MARIAGES du 8. — Jean-Baptiste Castelain, 34 ans, menuisier, et Sophie Peel, 27 ans, orfèvre, rue de la Lys; — André Sicone, 62 ans, mécanicien, 26 ans, proposé des dames, et Irma Lhermie, 20 ans, tisseuse, rue de la Lys; — Jean-Baptiste Witte, 28 ans, tisserand, et Elise Delbeke, 30 ans, couturière, — Arthur Brède, 22 ans, relieur, et Palmyre Delattre, 25 ans, solgrienne.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING. — DECLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Auguste Vranckx, Moulin Fagot; — Anna Leclercq, rue du Haze. — DECLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mars. — Romane Duthoit, 6 ans et 9 mois, rue Neuve de la Chapelle; — Marie-Anne, 1 an et 11 mois, Phalémplins; — Jeanne Cateau, 3 ans, Hospice-Général; — Constant Leveque, 27 ans et 6 mois, épouse de Marie Couplé; — Jozais Civil; — Maria Barré, 20 jours, rue Debuchy; — Paul Duhamel, 2 ans et 2 mois, rue Chêne Houplines; — Jean Henno, 57 ans et 8 mois, Marlière.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS. — Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrements, rue de l'Espérance, vont prient d'assister à l'OBIT SOLENNEL, qui sera célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 11 mars 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé Jean-Baptiste-Desiré DEBRABANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, pieusement décédé à Douai, le 18 février 1880. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 mars 1880. Sommes versées par 320 déposants, dont 45 nouveaux, 21,364 fr. 00. 151 demandes de remboursement, 21,013 fr. 83. Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Etienne Motte fils et Achille Delattre, directeurs.

Belgique. — Un accident est arrivé hier après-midi à la carrière Dutoit, à Chereq. Deux ouvriers étaient occupés à la démolition d'un mur, à la hauteur de plus de vingt mètres quand l'un d'eux, le nommé Désiré Bruard, de Jollain, percuta pied et fut précipité sur le sol. On releva dans un état pitoyable le crâne fracturé aux deux tempes, et les os du crâne et du visage étaient brisés. Son état est désespéré. Le malheureux, âgé de quarante-huit ans, est père de quatre enfants.

FAITS DIVERS. — LES CRIMES DE VINCENTS; CONFRONTATION. — La confrontation de Kirail avec Knobloch, que nous avons annoncée, a eu lieu hier dans le cabinet du juge d'instruction, M. Guillot, chargé de cette longue affaire. Knobloch a raconté de nouveau, dans les détails les plus minutieux, la scène de l'assassinat et les circonstances de la compli-cité de Kirail.

« Tous deux, a-t-il dit, nous avions pris place dans la voiture, à côté de Lecercle, et pendant que je lui causais, Kirail l'a frappé. Après l'assassinat, nous avons trouvé ensemble dans le cabinet de M. Guillot, indigne, au outre, le marchand d'habits de Vincennes qui le lui avait vendu. Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, et les circonstances de la compli-cité de Kirail.

Tous les quatre-vingt ont passé le jour et la nuit dans le travail. Kirail, à Montreuil, où Abadie et sa bande avaient complotté l'assassinat de la femme Bassengeot. Kirail a été obligé d'avouer également qu'il avait passé la soirée du crime avec Knobloch, et les circonstances de la compli-cité de Kirail.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

Les déclarations, en ce qui concerne Abadie et Gille, ont varié dans les différents interrogatoires et confrontations. Abadie et Gille ont refusé de participer à cet assassinat, mais il a été établi, cependant, que le soir du crime de Saint-Malo, Kirail et Knobloch se trouvaient avec eux dans le travail de Montreuil.

L'ordre des Bénédictins, supprimé en France par l'Assemblée Constituante, s'est maintenu en Autriche, où il possède plusieurs couvents, dont le plus important est celui de Raigern. Le Fremdenblatt annonce que cet ordre monastique, célèbre par ses immenses travaux, vient de décider la fondation d'un journal qui sera l'organe de tous les Bénédictins disséminés dans les monastères de l'Autriche, de l'Italie et de l'Espagne.

Le journal des Bénédictins compte déjà quarante trois collaborateurs. Il sera rédigé en allemand et en latin, et le premier numéro, imprimé à Brann, en Moravie, paraîtra le jour anniversaire de la naissance de saint Benoit.

NOUVELLES DU SOIR. — Contrairement à ce qui a été annoncé par quelques journaux du soir, les ministres ne tiendront pas conseil ce matin, au sujet du projet de l'article 7. Il y aura probablement demain, jeudi, au palais de l'Elysée.

Le comité d'infanterie a tenu lundi sa première séance, sous la présidence de M. le général Clinchant, commandant le 6^e corps d'armée. La discussion a porté sur l'école des sous-officiers d'infanterie de Saint-Maixent, dont les membres du comité avaient été préalablement invités à étudier l'organisation, et qui doit succéder à l'école du camp d'Avor, dont la suppression a eu lieu il y a trois mois. L'intention du ministre de la guerre est que cet établissement, dont le fonctionnement a été suspendu pendant un an, puisse être ouvert à Saint-Maixent à la fin de l'année.

PETITE BOURSE DU 9 MARS. — 5 0/0 116,33; 3 1/2, 33; — Italien 81,40 42; — Turc 10,72 77 3/4; — Hongrois 10,9 23,12; — Hongrois 87 1/2 7/16 1/2; — Russe 89 5/16; — Extérieur 16 1/2. — Ferme, sans affaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. — LA BELGIQUE ET LE VATICAN. — Bruxelles, 9 mars. La Chambre des Représentants, discutant le budget des Affaires étrangères, a adopté, par 57 voix contre 8, l'article relatif au maintien de la légation belge au Vatican. LES FRANÇAIS DU PRINCE RODOLPHE. — Vienne, 9 mars. La Chambre des Députés et la Chambre des Seigneurs ont résolu, après d'abondants discours de leurs présidents et au milieu de applaudissements les plus enthousiastes, de féliciter l'empereur et le prince impérial au sujet des fiançailles de ce prince.

UNE PROPOSITION SAGE. — Londres, 9 mars. La Chambre des Communes, sur le rapport de M. Mac-Kenna propose de nommer un comité pour examiner si le fardeau des impôts pèse plus sur l'Irlande que sur l'Angleterre. La proposition, combattue par le gouvernement, est rejetée par 38 voix contre 36.

L'AGITATION ÉLECTORALE EN ANGLETERRE. — Londres, 10 mars. M. W. E. Forster, ancien ministre du cabinet de Gladstone déclare dans une adresse aux électeurs de Bradford que le manifeste de lord Beaconsfield, en accusant les libéraux d'avoir poursuivi une politique de désagrégation de l'Empire, a voulu en détourner l'attention du peuple de la politique nuisible du gouvernement à l'étranger et aux Indes.

M. W. E. Forster est d'accord avec lord Beaconsfield pour dire que la force de la nation dépend de l'union de l'Angleterre avec ses colonies, mais il croit que la puissance de la Grande Bretagne ne saurait être maintenue que par une politique sage et juste à l'égard des affaires étrangères et coloniales et même en ce qui concerne les réformes intérieures.

M. W. E. Forster ajoute, qu'il est fermement décidé à maintenir l'union avec l'Irlande; toutefois il pense qu'on doit faire tout ce qui est possible pour que les Irlandais désirent le maintien de l'union aussi vivement que les Anglais et les Écossais. L'adresse de M. Gladstone ne paraîtra que lorsque sir S. Northcote aura publié son exposé de la situation financière de ce marquis Hartington est attendue pour jeudi prochain.

LE RÉGICIDE OTERO. — Madrid, 9 mars. La cour de cassation prendra lundi prochain, une décision relativement au pourvoi en réhabilitation de Otero. UNE GRAVE DÉCLARATION. — Madrid, 10 mars. Chambre des Députés. — A l'occasion de la discussion relative au chemin de fer de Jérez et Algeiras, M. Castellor dit que l'Espagne ne peut pas renoncer à la possession de Gibraltar, ni abandonner ses projets d'avenir en Afrique.

Il ajoute que M. Gladstone a inséré dans son programme électoral la restitution de Gibraltar à l'Espagne. UNE ÉMUTÉ EN ORIENT. — Constantinople, 9 mars. Une émuté a éclaté à Haskein, en Roumélie. Elle a été réprimée. L'ordre est rétabli.

LITALIE, LE MONTÉNÈGRE ET LA TURQUIE. — Constantinople, 9 mars. L'Italie a informé aujourd'hui la Porte que le Monténégro refusait la compensation territoriale qui lui est offerte. L'Italie a en outre communiqué à la Porte une nouvelle et dernière proposition du Monténégro demandant une réponse sous délai, faite de quoi le Monténégro n'admettra plus aucune proposition d'échange.

UNE PROHIBITION. — Madrid, 9 mars. La Gazette publie un ordre royal qui prohibe l'importation en Espagne de toutes les viandes de porc provenant des États-Unis et d'Allemagne. L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MAZZINI. — Rome, 9 mars, soir. La police de Rome a prohibé les affiches de quelques associations démocratiques annonçant qu'elles rendront demain des honneurs à la mémoire de Mazzini.

DERNIÈRE HEURE. — REUNION DES GROUPES DE GAUCHE. — Paris, 10 mars. L'animation est grande dans les couloirs de la Chambre. La plupart des commissions ne tiendront pas séance aujourd'hui à cause de la réunion des groupes. Dans le groupe de l'Union républicaine, M. Spuller a recommandé la prudence, mais il croit, toutefois, que l'heure des résolutions vient de sonner. Un grand nombre de membres demandent une action énergique et immédiate.

A PROPOS DU REJET DE L'ARTICLE VII. — Paris, 10 mars. Le président du conseil des ministres

ou aujourd'hui un long entretien avec M. Gambetta relativement au vote du Sénat. L'Union républicaine a chargé son bureau de s'enquérir de la manière dont les autres groupes de gauche pour déposer une interpellation demain et de décider de la discussion ainsi qu'il est possible, d'accord avec le gouvernement. Le groupe de la gauche ne s'est réuni qu'à quatre heures.

Ses membres sont aussi partisans d'une interpellation mais ils désirent attendre une seconde délibération. Avis aux Sociétés de Jeu de Boules. — Un grand jeu de boules à la platine aura lieu, dimanche prochain, chez M. Malaine à la Brasserie du Globe, Grand-Rue. L'au-jeu comprendra 635 francs de prix en espèces et se décomposant de la manière suivante: 1^{er} prix 200 fr.; 2^{me}, 110; 3^{me}, 75; 4^{me}, 60; 5^{me}, 40; 6^{me}, 30; 7^{me}, 20; 8^{me}, 10; 9^{me}, 5; 10^{me}, 3.

Ces trois derniers prix seront joués le dimanche suivant, après le rebatage, en un seul tour, pour tous les bouleurs qui, ayant pris trois mises, n'auraient pas obtenu de prix. (Pour plus amples détails, voir les affiches.) La société établie chez M. Fr. Dubar, à l'estaminet de la Brasserie de l'Étoile, du Moulin, 49, informe les amateurs, que le dimanche 13 avril 1880, elle donnera en son local, un jeu de boules à la platine, conformément aux dispositions ci-dessous: 650 fr. de prix en espèces, se décomposant de la manière suivante: 1^{er} prix, 200 fr.; 2^e, 110; 3^e, 75; 4^e, 60; 5^e, 40; 6^e, 30; 7^e, 20; 8^e, 10; 9^e, 5; 10^e, 3.

Les numéros gagnants seront insérés dans le n^o 10 du Journal de Roubaix portant la date des 24 et 25 mars. (Pour plus de détails, voir les affiches.) Un assaut d'armes, organisé par M. Pierre Devoglaire, aura lieu dimanche prochain, à l'estaminet de l'Épi dor, tenu, rue du Moulin, par M. Paul Watteau.

L'assaut sera ouvert par M. Pierre Devoglaire, professeur de la société Saint-Georges, et par M. Jules Haquette, commissaire de la même société. L'assaut sera suivi de plusieurs parties de pointe, contre-pointe, ripière, canne, bâton, chausson, poignard et danse. MM. les maîtres et prévôts qui ont des élèves à faire passer à l'examen, sont priés de les présenter au milieu de l'assaut. L'assaut commencera à 4 heures précises. Prix: d'entrée 30 centimes.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 10 mars, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre: Dunkerque, 760; Valenciennes, 767; Pic du Midi, 770. Le baromètre baisse légèrement en Irlande et sur la Manche; il reste stationnaire sur l'Océan; les pressions restent élevées. Probable: vent faible et variable. Beau temps.

Situation à Lille, le 10 mars 1880. — Baromètre: 765 mm; vent: de l'est; température: 11° 0/10; pluie: 0; 11° 0/10; midi; pluie: 14° 0/10; 2 h. plus: 13° 0/10. — N. L. 16 11.